

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à la salle des fêtes à Saint-Romain-Lachalm,  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Jean-Michel POINAS)

Nombre de membres :

En exercice : **24**

Présents : **19**

Ayant pris part au vote  
(vote public) : **23**

○ Pour : **23**

○ Contre : **0**

○ Abstention : **0**

○ Blanc : **0**

○ Nul : **0**

**Présents** : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, MOULIN Christophe, VALLAT Robert, GOUY Pascal, MOUNIER Lucien, SABY François-Régis, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, MASSARDIER Céline et SOUTRENON Maryline.

**Excusé** : Néant

**Absent** : M. CELLE Hubert.

**Pouvoirs** : Mme DREVET Hélène a donné pouvoir à M. DURIEUX Pierre.  
Mme MEYNET Isabelle a donné pouvoir à M. MOULIN Christophe.  
Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à Mme MASSARDIER Céline.  
Mme DURIEUX Gladys a donné pouvoir à M. POINAS Jean-Michel.

\*\*\*\*\*

Date de convocation :

**Le 7 Juillet 2022**

Date d'affichage :

**Le 7 Juillet 2022**

M. le Président rappelle la délibération n° DC/2022-05-09/03 du 9 mai 2022 approuvant le projet d'extension du bâtiment occupé par l'entreprise LINAMAR sur la zone d'activités de Jacquet sise à Montfaucon (bâtiment loué à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier).

A cet effet, une consultation relative aux travaux de VRD liés à cette extension a été lancée selon la procédure adaptée conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique (avis d'appel public à la concurrence envoyé le 14 juin 2022) avec une date limite de réception des offres fixée au lundi 4 juillet 2022 à 12h00.

M. le Président présente alors le résultat de la consultation qui a été présenté à la commission d'études des offres de prix qui s'est réunie les 4 et 11 juillet 2022 et propose alors au Conseil Communautaire de procéder à l'attribution du marché de travaux correspondant.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le résultat de la consultation susmentionnée lancée selon la procédure adaptée et présentée à la commission d'études des offres de prix qui s'est réunie les 4 et 11 juillet 2022,

**DELIBERATION N° :**  
**DC/2022-07-11/03**

**OBJET DE LA SEANCE :**  
**LINAMAR –**  
**Zone d'activités de Jacquet**  
**(Montfaucon)**

**Attribution du marché de**  
**travaux**

- décide d'attribuer le marché susmentionné à l'entreprise la mieux-disante,
- autorise le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue et toutes les pièces s'y rapportant :

**Lot unique : terrassement :**

- Estimation maîtrise d'œuvre : 505 498,75 € HT
  - Tranche ferme 1 : 232 138,50 € HT
  - Tranche ferme 2 : 157 252,75 € HT
  - Tranche ferme 3 : 131 899,75 € HT
  - Tranche optionnelle : - 15 792,25 € HT
- Attribution : SDRTP (43290 Montregard) pour un montant de 419 758,07 € HT :
  - Tranche ferme 1 : 155 447.51 € HT
  - Tranche ferme 2 : 172 673.05 € HT
  - Tranche ferme 3 : 108 734.46 € HT
  - Tranche optionnelle : - 17 096.95 € HT

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Bernard SOUVIGNET - Président,



*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*